

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

DECRET DU PREMIER MINISTRE

PRESIDENCE DU CONSEIL
DES MINISTRES

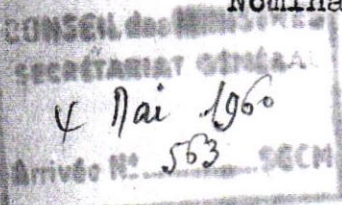
66---

SOMMAIRE :

NNEE 1960 - N° 111/PCM/MI.

Nomination.-

LE PREMIER MINISTRE



VU la Loi du 15 Février 1959 portant constitution du Dahomey ;

VU la Loi 59/16 du 9 Juillet 1959, fixant la liste des emplois supérieurs de la République du Dahomey dont la nomination des titulaires est faite par le Premier Ministre, le Conseil des Ministres étant obligatoirement entendu ;

VU les nécessités de service ;

SUR la proposition du Ministre de l'Intérieur ;

LE Conseil des Ministres entendu ;

D E C R E T

ARTICLE 1er : M. FAGLA Médégar Pierre, Commis Principal 2ème échelon du Cadre Commun Supérieur des S.A.F.C. actuellement en service au Cercle de PORTO-NOVO, est nommé Adjoint au Commandant de Cercle de SAKETE, en remplacement de M. HOUNKPATIN, appelé à d'autres fonctions.

ARTICLE 2 : Le présent Décret qui prendra effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera./.

PORTO-NOVO, le 30 AVRIL 1960

PAR LE PREMIER MINISTRE
LE MINISTRE DE L'INTERIEUR

Hubert MAGA.

M. AROUNA.

AMPLIATIONS :

ORIGINAL	1	C.F.....	1
J.O.R.D.	1	C.D.	1
HAUSSAIRE	1	M.F. PUBLIQUE	3
M.F.		INTERESSE	1
C. PORTO-NO		INFO - RADIO	2
C. SAKETE	1	MIS A.COOP ...	1
MT	3		15